Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCE POLITIQUE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence Science Po

Analyse politique et mobilisation des concepts

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SCIE-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0 indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Définir le questionnement et caractériser le dispositif** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyser les données quantitatives et leur statut** (3 questions) — **Page 5**
3. **Mettre en relation acteurs, échelles et mécanismes politiques** (3 questions) — **Page 7**
4. **Construire une synthèse critique et un protocole d'enquête** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesciencepo.fr/assets/annales/licence-science-po/C7 - Analyser un questionnement en mobilisant les concepts de la science politique/2026/Licence Science Politique - C7 - Analyser un questionnement en mobilisant les concepts de la science politique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Définir le questionnement et caractériser le dispositif

La commune fictive de Belrive, qui compte 48 000 habitants, organise un budget participatif pour que les habitants proposent et sélectionnent des projets d'aménagement. À partir du contexte et des DT 1 et DT 2, il faut caractériser ce dispositif, formuler un questionnement de science politique et situer ses étapes dans l'action publique.

Question de recherche

Question 1.1. Formulez une question de recherche précise sur le budget participatif de Belrive. Délimitez l'objet étudié, la population ou les acteurs concernés et la dimension politique analysée.

Question de recherche : dans quelle mesure le budget participatif de Belrive permet-il aux habitants de 16 ans et plus de faire inscrire leurs priorités d'aménagement dans la décision municipale, et quels acteurs ou règles encadrent cette influence ? L'objet est le dispositif, du dépôt au financement des projets. Sont concernés les habitants autorisés à proposer ou voter, les services municipaux et la municipalité. L'analyse porte sur l'accès à la participation et sur les mécanismes d'influence, sans assimiler les répondants au questionnaire à l'ensemble des 48 000 habitants.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Dans quelle mesure les habitants de 16 ans et plus peuvent-ils influencer les aménagements financés à Belrive, et comment les règles municipales encadrent-elles cette influence ?

Concepts de science politique

Question 1.2. Définissez deux concepts de science politique pertinents pour analyser le dispositif, puis expliquez en quoi chacun éclaire un aspect distinct de la situation. Vous pouvez notamment mobiliser la participation politique, la démocratie représentative, la légitimité, la délibération ou la mise à l'agenda.

Concept	Définition	Apport pour Belrive
Participation politique	Action par laquelle des citoyens cherchent à peser sur les décisions publiques, directement ou indirectement.	Le dépôt et le vote permettent aux habitants d'exprimer des préférences, mais ne renseignent que sur les personnes engagées dans ces étapes.
Mise à l'agenda	Processus par lequel certains problèmes ou demandes sont reconnus comme dignes d'une intervention publique.	Les propositions rendent visibles des besoins locaux, tandis que les critères de recevabilité et le classement déterminent lesquelles peuvent accéder au financement.

Le premier concept éclaire qui participe ; le second, quelles demandes sont retenues par les institutions.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La participation politique éclaire l'intervention des habitants ; la mise à l'agenda, le filtrage des propositions et l'accès de certaines priorités au financement.

Cycle de l’action publique

Question 1.3. À partir du DT 1, décrivez les principales étapes du dispositif et situez-les dans le cycle de l’action publique. Distinguez au moins deux moments parmi la formulation des problèmes, la sélection des propositions, la décision et la mise en œuvre.

Le dispositif suit plusieurs moments du cycle de l’action publique :

1. **Formulation des problèmes :** les habitants de 16 ans et plus déposent des idées d’équipements ou d’aménagements d’intérêt collectif.
2. **Sélection :** les services vérifient la recevabilité et estiment les coûts. Les projets doivent relever du domaine communal et ne pas dépasser 60 000 euros.
3. **Décision et financement :** les habitants votent en ligne ou dans trois points d’accueil. La municipalité finance les projets les plus votés dans la limite de 180 000 euros.
4. **Mise en œuvre :** six projets sont retenus, mais leur réalisation n’est pas décrite.

Le vote contribue au choix, tandis que la municipalité encadre le financement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le cycle va du dépôt des idées à leur sélection administrative, puis au vote et au financement. La réalisation des projets n’est pas documentée.

2. Analyser les données quantitatives et leur statut

Le DT 2 présente les réponses de 400 personnes à un questionnaire en ligne volontaire sur la poursuite du budget participatif, réparties selon leur adhésion associative déclarée. Il faut calculer et comparer les proportions observées sans les présenter comme représentatives des 48 000 habitants de Belrive.

Calcul des proportions

Question 2.1. Calculez la proportion de répondants favorables parmi les membres d'une association, parmi les non-membres et dans l'ensemble des répondants. Pour chaque calcul, indiquez la base utilisée, appliquez la formule proportion = nombre de réponses favorables / nombre de répondants × 100 et arrondissez à une décimale. Complétez le DR 1 ou présentez un calcul équivalent clairement identifiable dans la copie.

Dans chaque groupe, diviser le nombre de réponses favorables par le nombre de répondants de la ligne, puis multiplier par 100. Les effectifs utilisés comme bases sont ceux du DT 2.

Groupe	Calcul	Proportion favorable
Membres d'une association	60 ÷ 80 × 100	75,0 %
Non-membres d'une association	176 ÷ 320 × 100	55,0 %
Ensemble des répondants	236 ÷ 400 × 100	59,0 %

DR 1 complété

Groupe	Calcul	Proportion favorable
Membres d'une association	60/80 × 100	75,0 %
Non-membres d'une association	176/320 × 100	55,0 %
Ensemble des répondants	236/400 × 100	59,0 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Parmi les répondants, la proportion favorable est de 75,0 % chez les membres, 55,0 % chez les non-membres et 59,0 % dans l'ensemble.

Comparaison et interprétation

Question 2.2. Comparez les résultats des deux catégories. Formulez une interprétation prudente de l'écart observé et indiquez pourquoi cet écart ne permet pas, à lui seul, de conclure que l'adhésion associative cause une plus forte adhésion au dispositif.

Parmi les répondants, 75,0 % des membres d'une association sont favorables, contre 55,0 % des non-membres : l'écart observé est de 20 points. Les membres sont donc plus favorables dans cet échantillon volontaire. Cela ne démontre pas que l'adhésion associative cause cette différence : intérêt pour la vie locale, information ou

expérience du dispositif peuvent varier entre les groupes. En outre, la participation volontaire au questionnaire peut sélectionner des répondants particulièrement intéressés. L'écart décrit les personnes interrogées, sans établir un lien causal ni représenter nécessairement les habitants de Belrive.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'écart observé est de 20 points : les membres sont plus favorables dans l'échantillon, sans preuve d'un effet causal.

Limites méthodologiques

Question 2.3. Identifiez deux limites méthodologiques de ces données pour décrire l'opinion des 48 000 habitants de Belrive. Pour chacune, expliquez l'effet possible sur l'interprétation des résultats.

Deux limites réduisent la portée des résultats pour décrire les 48 000 habitants :

- **Répondants volontaires, sans tirage au sort :** les personnes intéressées ou déjà informées peuvent répondre davantage. Les opinions des habitants moins mobilisés risquent d'être sous-représentées.
- **Absence de pondération et de données de composition :** le dossier ne précise pas la répartition des répondants selon des caractéristiques telles que l'âge ou le quartier. Des groupes peuvent donc être surreprésentés ou sous-représentés, sans possibilité de corriger les résultats.

Le taux de 59,0 % décrit ainsi les 400 répondants, et non l'opinion générale des habitants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les données décrivent uniquement les 400 répondants volontaires en ligne, sans représentativité statistique établie pour les 48 000 habitants.

3. Mettre en relation acteurs, échelles et mécanismes politiques

Les DT 1 et DT 3 décrivent les règles du budget participatif et rapportent des extraits de six entretiens fictifs menés auprès de participants volontaires. Il faut analyser les relations entre habitants, associations et municipalité en distinguant les faits attestés des interprétations et en tenant compte des limites des témoignages.

Influence sur la décision publique

Question 3.1. Présentez deux mécanismes par lesquels le dispositif peut influencer la décision publique locale. Pour chacun, identifiez les acteurs concernés et appuyez votre analyse sur un élément précis des documents.

1. **Le vote des habitants** oriente les financements : les propositions recevables sont soumises au vote, puis les projets ayant obtenu le plus de voix sont financés dans la limite de 180 000 euros. Six projets ont été retenus (DT 1).
2. **La mobilisation associative** peut renforcer la visibilité d'un projet : Marc indique que son association a relayé le vote auprès de ses adhérents et que le projet était déjà connu dans le quartier (DT 3). Ces mécanismes montrent une influence possible sur la sélection, sans permettre d'en mesurer l'ampleur ni d'établir un effet causal.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le vote sélectionne les projets financés; les relais associatifs peuvent accroître leur visibilité et leur soutien.

Mise à l'agenda

Question 3.2. Analysez comment les règles de recevabilité et de sélection des projets peuvent contribuer à mettre certains problèmes à l'agenda plutôt que d'autres. Distinguez le rôle des habitants de celui des services municipaux.

Les habitants contribuent à la mise à l'agenda en proposant des aménagements. Mais les propositions doivent viser l'intérêt collectif, concerner le domaine communal et coûter au plus 60 000 euros. Le vote favorise ensuite les projets ayant obtenu le plus de voix, dans la limite de l'enveloppe de 180 000 euros.

Les services municipaux filtrent les demandes en vérifiant leur recevabilité et en estimant les coûts. Karim rapporte des exclusions liées au dépassement du plafond ou à une compétence non municipale. Certains problèmes peuvent donc rester hors de l'agenda financé. Les entretiens illustrent ce mécanisme, sans en établir la fréquence.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les habitants proposent et votent; les règles de recevabilité et le filtrage municipal déterminent les demandes susceptibles d'être financées.

Ressources et expériences des participants

Question 3.3. À partir des entretiens, montrez en quoi les expériences du dispositif peuvent différer selon les ressources ou les positions sociales des participants. Distinguez les éléments directement attestés par les extraits des hypothèses qui demanderaient une enquête complémentaire.

Les entretiens attestent des expériences différentes : Nadia dit avoir été aidée au point d'accueil; Marc rapporte que son association a relayé le vote; Élodie évoque une information tardive et son incertitude sur la recevabilité.

- **Constat documenté :** accompagnement, information et relais collectifs ne sont pas vécus de la même manière par ces personnes.
- **Hypothèse à vérifier :** les habitants moins informés ou moins organisés pourraient rencontrer davantage d'obstacles.

Les extraits ne renseignent pas précisément les positions sociales des personnes et proviennent de six volontaires non représentatifs. Une enquête complémentaire est nécessaire pour vérifier la fréquence des écarts et leurs liens éventuels avec des caractéristiques sociales.

DR 2 complété : expériences et acteurs

Acteur ou catégorie	Élément attesté par le dossier	Concept mobilisable	Limite ou précaution d'interprétation
Habitants ayant participé	Dépôt, vote	Participation	Profils des participants non précisés
Habitants non participants	Info tardive, doute sur recevabilité	Inégalités d'accès	Un témoignage, fréquence inconnue
Associations	Relais du vote aux adhérents	Ressources collectives	Un cas rapporté, effet non mesuré
Services municipaux	Écart des projets hors plafond ou compétence	Filtrage administratif	Point de vue d'un agent

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les témoignages attestent d'écarts d'accès liés à l'information, à l'accompagnement et aux relais; leur fréquence et leurs causes sociales restent à établir.

4. Construire une synthèse critique et un protocole d'enquête

La dernière partie demande d'évaluer dans quelle mesure le budget participatif de Belrive élargit la participation à la décision publique locale, sans l'assimiler à une représentation de l'ensemble des habitants. Il faut confronter les documents, mobiliser des concepts, proposer une enquête complémentaire et définir des indicateurs d'évaluation.

Synthèse argumentée

Question 4.1. Rédigez une synthèse argumentée répondant à la question suivante : dans quelle mesure le budget participatif de Belrive permet-il d'élargir la participation à la décision publique locale, et quelles limites empêchent d'assimiler cette démarche à une représentation de l'ensemble des habitants ? Mobilisez au moins trois concepts de science politique, confrontez au moins deux documents et présentez un contre-argument ou une limite à votre interprétation.

La **participation politique**, c'est l'intervention des citoyens dans les choix collectifs : ici, les habitants de 16 ans ou plus peuvent proposer et voter. Le vote peut renforcer la **légitimité** des décisions, c'est-à-dire leur acceptation comme justifiées, puisque les projets les mieux classés sont financés dans la limite de l'enveloppe. Mais cette participation ne vaut pas **représentation** de tous les habitants : le DT 1 relève 920 suffrages valides, sans préciser le profil des votants, et le DT 2 repose sur un questionnaire volontaire. Le DT 3 signale des obstacles d'information et l'appui de ressources associatives. Ces témoignages sont situés. Le dispositif ouvre donc une voie d'influence sur les choix, sans prouver une participation inclusive ni l'exécution des projets.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le dispositif ouvre une voie de participation et d'influence, mais ne représente pas nécessairement l'ensemble des habitants et ne garantit pas l'exécution des projets.

Enquête complémentaire

Question 4.2. Proposez une question d'enquête complémentaire et une méthode adaptée pour étudier les habitants qui n'ont pas participé. Précisez la population visée, le mode de recueil des données et une limite de la méthode proposée.

Question d'enquête : quels obstacles ont empêché les habitants de participer, et quelles modalités auraient facilité leur participation ?

1. **Population visée :** résidents de Belrive âgés de 16 ans ou plus qui n'ont ni déposé de projet ni voté.
2. **Recueil :** tirer au sort des résidents, les interroger pour vérifier leur non-participation, puis leur proposer un questionnaire par téléphone ou courrier et des entretiens avec certains répondants. Examiner l'information reçue, la connaissance des règles et les contraintes rencontrées.
3. **Limite :** la non-réponse peut écarter les personnes les plus éloignées de la vie municipale, et les déclarations ne suffisent pas à établir les causes de la non-participation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Enquête par questionnaire et entretiens auprès de résidents non participants tirés au sort, avec vigilance sur la non-réponse et les biais déclaratifs.

Indicateurs d’évaluation

Question 4.3. Énoncez deux indicateurs observables permettant d’évaluer respectivement l’inclusivité du dispositif et son influence effective sur l’action publique. Pour chaque indicateur, précisez les données nécessaires et une précaution d’interprétation.

Dimension	Indicateur observable	Données nécessaires et précaution
Inclusivité	Répartition des déposants et des votants par âge, quartier et catégorie sociale, comparée à celle des habitants éligibles.	Profils anonymisés des participants et données de population. Vérifier que les catégories sont comparables et protéger les données personnelles.
Influence sur l’action publique	Part des six projets retenus effectivement réalisés.	Résultats du vote, décisions budgétaires et suivi de réalisation. La réalisation peut aussi dépendre de contraintes ou d’arbitrages municipaux.

Le premier indicateur renseigne sur les groupes effectivement présents, et pas seulement sur la possibilité formelle de participer. Le second vérifie si la sélection débouche sur une réalisation concrète. Le dossier donne le nombre de projets retenus, mais pas leur état d’avancement : il faudrait donc recueillir ces informations et interpréter leur réalisation avec prudence, sans attribuer automatiquement tout résultat au vote.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Inclusivité : profils des participants comparés à ceux des habitants éligibles. Influence : part des six projets retenus effectivement réalisés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de science politique, session 2026, code 26-LIC-SCIE-EP1, dure 3 heures et comporte un coefficient indicatif de 3,0. Elle porte sur le budget participatif fictif de Belrive, ses règles, les réponses à une consultation et des témoignages. Elle évalue la mobilisation de concepts, les analyses quantitative et qualitative, la critique des sources, l'argumentation et la conception d'une enquête.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La participation à une consultation est une forme de participation politique, mais ne représente pas à elle seule toutes les formes d'engagement ou l'opinion de la population.
- La mise à l'agenda dépend des propositions habitantes, mais aussi des règles de recevabilité et du filtrage exercé par les services municipaux.
- Proportion favorable = nombre de réponses favorables du groupe / nombre de répondants du groupe × 100.
- Une consultation volontaire sans tirage au sort ni pondération ne suffit pas à estimer l'opinion de l'ensemble des habitants.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque pourcentage, préciser le numérateur, le dénominateur et le groupe utilisé, puis arrondir à une décimale.
- Décrire les résultats des répondants observés sans les généraliser aux habitants ni conclure à une causalité.
- Distinguer les faits attestés par les documents, les interprétations et les hypothèses à vérifier.
- Rappeler que les entretiens portent sur des participants volontaires et ne mesurent pas la fréquence des expériences.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion de réponses favorables dans chaque groupe ?

Divisez le nombre de réponses favorables dans le groupe par le nombre total de répondants de ce même groupe, puis multipliez par 100. Indiquez les effectifs utilisés et arrondissez le résultat à une décimale.

Q : Pourquoi ne peut-on pas conclure que l'adhésion associative cause une opinion plus favorable ?

Les données proviennent d'une consultation volontaire, sans échantillon représentatif ni expérience contrôlée. D'autres caractéristiques peuvent différer entre les groupes, et les résultats ne permettent donc pas d'isoler un effet causal de l'adhésion associative.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et comporte quatre parties de cinq points, soit vingt points au total. Répartissez votre temps entre calculs, analyses et synthèse, puis gardez un moment pour vérifier les bases de calcul et structurer les réponses.

Q : Qu'attend le sujet pour l'utilisation des documents et des concepts ?

Définissez les concepts et reliez-les à la situation en vous appuyant sur des éléments précis des documents. Distinguez les constats des interprétations et signalez les limites des données, sans généraliser les témoignages ou les réponses volontaires.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesciencepo.fr/assets/annales/licence-science-po/C7 - Analyser un questionnement en mobilisant les concepts de la science politique/2026/Licence Science Politique - C7 - Analyser un questionnement en mobilisant les concepts de la science politique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Science Politique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.